

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

TP : Travaux individuels (sous supervision) (2ET2072)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal M ScS - anthropologie	Extra-muros: 1	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - anthropologie	Extra-muros: 1	Voir ci-dessous	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante

M.Fresia et professeur.e.s de l'IE
Bureau : Institut d'Ethnologie
Téléphone professionnel : 032 718 17 18
Heures de disponibilité : sur rendez vous
Adresse électronique pour le courriel : marion.fresia@unine.ch

Contenu

Ce TP permet aux étudiant.e.s d'entreprendre un travail de recherche ou d'enseignement personnel approfondi sur une thématique proposée par l'enseignant-e ou l'étudiant-e, mais toujours en lien étroit avec des projets ou thématiques de recherche et d'enseignement de l'Institut d'ethnologie. Dans ce cadre, l'étudiant-e est étroitement supervisé-e par l'un-e des professeur-e-s de l'Institut. Le travail réalisé peut prendre la forme d'une recherche empirique et/ou bibliographique sur une thématique spécifique, ou d'une participation active à la transmission et la valorisation de connaissances produites dans le cadre d'un projet scientifique de l'Institut. Il peut également être réalisé dans le cadre d'une collaboration avec une ONG ou d'une administration étatique. L'encadrement se fait sous la forme d'un accompagnement personnalisé ou d'une insertion dans un dynamique d'équipe de chercheurs, et non pas dans le cadre conventionnel d'un cours collectif.

N.B. L'inscription à ce TP se fait uniquement avec l'approbation de l'enseignant-e concerné-e. Nous ne pouvons en aucun cas transformer l'Institut d'ethnologie en dispensaire de projets encadrés sur demande des étudiant.e.s et nous nous réservons le droit de refuser la majeure partie des demandes qui nous sont faites.

Forme de l'évaluation

L'évaluation est interne. Ses modalités et ses dates peuvent varier suivant la nature du travail personnel défini avec l'enseignant-e responsable.

Documentation

La documentation sera fournie en fonction de la nature précise du travail réalisé.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Concevoir un travail personnalisé de manière autonome, tout en s'insérant dans une dynamique de recherche et/ou d'enseignement en cours au sein d'une institution scientifique ou d'une ONG.
- Formuler une problématique anthropologique, d'analyse de données et/ou de valorisation et de transmission de connaissances à une diversité de publics
- Rédiger un rapport de recherche

Compétences transférables

- Produire une recherche de qualité sur une thématique circonscrite
- Travailler de manière autonome